

Pour un revenu universel crédible et audacieux

LE MONDE | 24.01.2017

Cet appel est lancé par un collectif de chercheurs: Antoine Bozio (Ecole d'économie de Paris, IPP), Thomas Breda (CNRS, Ecole d'Economie de Paris), Julia Cagé (Sciences Po Paris), Lucas Chancel (Ecole d'économie de Paris et Iddri), Elise Huillery (Université Paris-Dauphine), Camille Landais (London School of Economics), Dominique Méda (Université Paris-Dauphine), Thomas Piketty (Ecole des hautes études en sciences sociales, Ecole d'économie de Paris), Emmanuel Saez (Université de Californie, Berkeley) et Tancrède Voituriez (Iddri).

L'ambition des candidats aux primaires citoyennes de la gauche aujourd'hui – dont le vainqueur sera candidat à la présidence de la République demain – doit être jugée sur la pertinence de leurs propositions, leur impact sur la reprise de l'activité et l'emploi en France, leur effet sur la cohésion sociale du pays.

La politique économique et fiscale adoptée lors du quinquennat de François Hollande a empêché la France de s'inscrire dans la dynamique d'une reprise économique forte et durable. Le choix fait en 2012 d'augmenter les impôts et de réduire les déficits à marche forcée en période de récession a tué tout espoir de croissance. Les multiples alertes lancées à ce sujet sont restées sans écho. Ceux qui portent la responsabilité de cette funeste politique et qui prétendent s'en exonérer doivent aujourd'hui rendre des comptes.

Dans les débats actuels des primaires citoyennes, les discussions se cristallisent autour d'un nouvel objet: le revenu universel d'existence (parfois appelé « revenu de base »). Benoît Hamon fait face, parce qu'il porte cette proposition, à un procès en incompétence gouvernementale. L'introduction d'un revenu universel d'existence condamnerait selon ses détracteurs la France à la faillite. L'accusation est facile mais trop rapide. Economiquement et socialement, le revenu universel d'existence peut être pertinent et innovant. A l'inverse des options fiscales et budgétaires retenues depuis 2012, et en particulier de cette inefficace usine à gaz qu'est le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi. Sans parler de l'exonération des heures supplémentaires, que même la droite a abandonnée et que Manuel Valls voudrait recycler aujourd'hui. Correctement conçu et précisé, le revenu universel d'existence peut constituer un élément structurant de la refondation de notre modèle social.

Jeunes et bas salaires

Certains voudraient évacuer le débat en évoquant un coût pharaonique de 300 ou 400 milliards d'euros. Mais ce chiffrage fantaisiste n'a absolument aucun sens. Benoît Hamon n'a jamais dit qu'il allait verser 600 euros par mois à 50 millions d'adultes. Au contraire: il a explicitement évoqué le fait que le nouveau système pourrait être sous conditions de ressources et concernerait uniquement les salaires inférieurs à 2 000 euros, avec des montants qui ne seraient évidemment pas les mêmes pour tous (*Libération*, 5 janvier). De

fait, cela n'aurait guère de sens de verser 600 euros par mois à des personnes gagnant 2 000 euros ou 5 000 euros de salaire mensuel, pour ensuite leur reprendre immédiatement la même somme en augmentant d'autant leurs impôts. Il est temps que cela soit définitivement clarifié, pour que le débat se focalise enfin sur les bonnes questions.

Concrètement, la question du revenu universel se pose avant tout pour les jeunes et pour les bas salaires. Cela pose des questions sérieuses qui méritent que l'on y apporte des réponses solides. Mais ces réponses existent. Et un revenu universel d'existence doit être construit par étapes.

Son instauration dès le début du prochain quinquennat pour les 18-25 ans est susceptible de redonner de l'autonomie à notre jeunesse et de constituer une réponse à ce que sont aujourd'hui les conditions d'obtention d'une qualification supérieure et d'entrée dans la vie professionnelle. Les modalités pratiques restent à définir, en particulier concernant l'âge à partir duquel on cesse de prendre en compte les revenus parentaux, et bien sûr les contreparties en termes d'études et de projet d'insertion. On pourrait par exemple s'inspirer du système en place au Danemark, où chacun bénéficie dès l'âge de 18 ans de soixante mois d'un revenu universel qu'il peut utiliser librement pour financer sa formation initiale ou continue. Au lieu de dénigrer a priori cette question d'avenir, les conservateurs de gauche comme de droite seraient bien inspirés de regarder ce qui se passe ailleurs.

Lier la question du revenu universel à celle de la réforme fiscale

Pour ce qui concerne les travailleurs à bas salaire, le véritable enjeu est de [lier la question du revenu universel à celle de la réforme fiscale et du salaire juste](#). Actuellement, un salarié au smic à plein temps touche un salaire net de 1 150 euros par mois, après déduction de 310 euros de CSG et cotisations de son salaire brut de 1 460 euros. S'il en fait la demande, il peut plusieurs mois plus tard toucher l'équivalent de 130 euros par mois de prime d'activité (environ 1 550 euros sur l'année pour une personne seule). Ce système est absurde : il serait infiniment préférable, pour un même coût budgétaire, de prélever 130 euros de moins à la source et d'augmenter d'autant le salaire net. C'est selon nous de cette façon que doit fonctionner le revenu universel d'existence. Pour toutes les personnes disposant d'un emploi stable, le complément de revenu doit être versé de la façon la plus automatique et universelle qui soit, c'est-à-dire directement sur le bulletin de salaire, de la même façon que les cotisations sociales, la CSG et l'impôt sur le revenu prélevé à la source. De cette façon, le smic net passerait immédiatement de 1 150 euros net à 1 280 euros net, et pourrait atteindre 1 400 euros net d'ici à la fin du quinquennat. Voici la véritable revalorisation du travail dont nous avons besoin.

Réfléchissons ensemble aux conditions concrètes de sa mise en œuvre plutôt que de rejeter a priori le projet d'un revenu universel d'existence. Un tel projet peut être économiquement crédible et socialement audacieux. Et, contrairement aux allégations de ceux qui confondent solidarité et *farniente*, il peut être instauré au profit de la revalorisation du travail et des bas salaires, qui profiteront au travers de ce revenu d'un véritable droit à la formation et d'une augmentation automatique de leur salaire net.